

Conditions d'accueil

des enfants et des familles de L'ACCUEIL DE LOISIRS DE Crac'h



INTRODUCTION

Le contexte particulier que nous vivons actuellement nous oblige à modifier nos modes de fonctionnement afin de respecter les nouvelles normes sanitaires rendues nécessaires par le Covid-19, en conformité avec les recommandations édictées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 56.

Malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons, sachez que nous accueillons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ces moments grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.



L'organisation mise en place permettra de :

- Assurer un accueil en petit groupe d'âge et avec un encadrement identique tout au long de la journée,
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Maintenir la cohérence éducative et le lien avec les services de la commune
- Conserver une communication et des liens étroits avec les familles
- Proposer à votre ou vos enfants un temps éducatif, ludique et de qualité dans le respect des consignes sanitaires édictées.

PUBLICS ACCUEILLIS et Inscriptions

Le dossier d'inscription à jour est obligatoire pour participer à l'accueil de loisirs. Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, il n'y a pas de pré-inscription supplémentaire à faire.

Pour les mercredis, les familles sont tenues d'inscrire leur enfant une semaine à l'avance afin de permettre à l'équipe d'organiser au mieux l'accueil des enfants dans le respect des protocoles sanitaires.

Pour les vacances scolaires, un sondage tient lieu de pré-inscription. En cas de nombre trop important d'enfants au regard de la capacité des locaux et du protocole sanitaire en vigueur, un ordre de priorité peut être mis en place pour accueillir les enfants prioritaires.

Pour toute demande vous pouvez contacter l'accueil de loisirs :



Adresse mail : accueildeloisirs-crach@ufcv.fr

ACCUEIL MATIN / MIDI / SOIR

Le matin vous pouvez arriver entre 7h30 et 9h30, le midi vous pouvez amener ou récupérer votre enfant entre 11h45 à 12h00 et l'amener ou le récupérer de 13h30 à 14h00, le soir vous pouvez récupérer votre enfant entre 17h et 18h30. Merci de respecter strictement ces horaires car nous ne pourrions pas vous accueillir en dehors de ces temps.

Concernant les modalités des temps d'accueil, vous entrez par le haut de l'espace de l'océan et vous ressortez par le bas de l'espace Océan. Merci de respecter la distanciation physique dans l'agora de l'espace océan (marquage au sol).



CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES

- Les activités seront organisées par petits groupes et par tranche d'âge. Au sein de chaque groupe, les enfants peuvent jouer ensemble, utiliser le même matériel conformément aux règles sanitaires.

- Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, les groupes sont organisés par école pour éviter le brassage. Pour l'accueil périscolaire du mercredi et l'accueil de loisirs des vacances scolaires, les groupes sont organisés dans la mesure du possible par école mais intègrent également des enfants qui ne sont pas scolarisés dans les écoles de crac'h.

- Les groupes seront constitués par jour, et n'auront pas d'activité commune avec d'autres groupes.

- Le programme d'activités proposé tiendra compte des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.



Retrouvez les plaquettes sur notre site internet : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-crach/>

LIEUX D'ACTIVITES



Concours de lancer d'avions en papier

Les enfants seront répartis par groupe dans les différentes salles de l'accueil de loisirs, il y a un ou deux animateurs par groupe qui ne changent pas. L'équipe d'animation privilégie au maximum les activités à l'extérieur (cour de l'accueil de loisirs) quand la météo le permet.

Les coins jeux, dinette, bibliothèque ont été réaménagés et remis en service.

LA RESTAURATION

Les repas sont pris au restaurant scolaire. Les enfants se lavent les mains en arrivant au restaurant scolaire et à la sortie du restaurant scolaire.

Le protocole appliqué est celui des accueils collectifs de mineurs : les enfants déjeunent par groupe avec leur animateur référent.

LA PRISE DE TEMPERATURE



Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s), il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (+ de 38°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. On compte sur vous !

« MESURES PROTECTRICES » : INFORMATION, SENSIBILISATION ET SIGNALISATION

- l'équipe d'animation appliquera les mesures protectrices : port du masque obligatoire pour l'ensemble des animateurs, lavage régulier des mains des enfants, désinfection des locaux, aération des salles d'activités 4 fois par jour. (Nous pouvons vous fournir le protocole sanitaire complet sur demande)
- Les enfants peuvent apporter leur doudou et un sac pour le ranger.
- Les enfants qui font la sieste doivent impérativement apporter leur sac de couchage.
- Un affichage spécifique et ludique est mis en place pour expliquer ces nouvelles règles aux enfants. (Dessins que vous pouvez voir en couverture de ce document.)



Les sanitaires des petits avec la signalétique pour le lavage des mains et des repères sur les portes des toilettes pour qu'ils reconnaissent leur toilette.



EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVERE DE COVID-19

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.



- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Coordinatrice enfance : Rachel Thébault, Espace Océan,



Vous pouvez nous joindre par mail à accueildeleisirs-crach@ufcv.fr ou par téléphone au 02 97 30 01 75 ou 06 80 77 29 41.

Merci de privilégier le mail ou le téléphone dans les conditions sanitaires actuelles mais n'hésitez pas à poser vos questions nous sommes là pour vous répondre.



Pour l'accueil périscolaire (matin, soir et mercredi) : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-crach/>

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-crach/>

Les conditions d'accueil de votre enfant sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie et des directives gouvernementales. Nous actualiserons ce document si nécessaire et vous tiendrons informé grâce à notre site internet.